QUI SOMMES-NOUS ?

APF France handicap créée en 1933 est une association d'ampleur nationale, elle mobilise 100 000 acteurs (adhérents, usagers, salariés et bénévoles) dans plus de 530 structures. L'association défend les droits et représente les personnes en situation de handicap et de leur famille. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1945.

APF France handicap œuvre pour que les personnes en situation de handicap soient mieux acceptées dans la société, à l'école, au travail, pour accéder aux loisirs, pour améliorer l'accessibilité.
Elle lutte contre les discriminations, pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Les délégations territoriales œuvrent pour sensibiliser les salariés, les jeunes et le grand public sur le handicap, notamment pour changer le regard, les comportements et les représentations.

Sensibiliser permet d'appréhender les difficultés rencontrées dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap dans la perspective d'une meilleure inclusion dans la vie scolaire, sociale et professionnelle.

Pourquoi sensibiliser au handicap ?

- Changer le regard sur le handicap, dépasser le handicap pour découvrir l'individu
- Faire évoluer les représentations, les idées reçues et les préjugés
- Ouvrir la réflexion sur un « monde » méconnu
- Réduire les peurs et les craintes, exprimer son ressenti, casser les barrières
- Découvrir des notions liées au handicap (visible ou invisible)
- Susciter le sens civique, le respect, l'ouverture aux autres, la solidarité et le vivre ensemble
- Lutter contre les discriminations, contre l'exclusion et changer les comportements
- Apporter des notions d'accessibilité, de compensation du handicap
- Prendre conscience des difficultés liées au handicap
- Se mettre à la place d'une personne en situation de handicap en expérimentant
- Promouvoir l'inclusion, favoriser la mixité sous toutes ses formes

Exemples d'animation

Témoignages /Débats

Quizz/QCM

Vidéo/Diaporama

Jeux : Trivial spécial handicap, Memory, jeu des erreurs...
Saynètes

Activités de mises en situation en fauteuil roulant (Sport, parcours fauteuil, défis...)

Activités de mises en situation avec différents types de handicap

APF France handicap dispose d'un agrément accordé au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public pour son apport, notamment :

- Les interventions pendant le temps scolaire en appui aux activités d'enseignement conduites par les établissements.
- L'organisation d'activités éducatives complémentaires en dehors du temps scolaire.
- La contribution au développement de la recherche pédagogique, à la formation des équipes pédagogiques et des autres membres de la communauté éducative.

Cet agrément de référence constitue une garantie que l'association respecte les principes de l'enseignement public et a fait la démonstration de la qualité de son action. Le chef d'établissement ou le directeur d'école n'a ainsi plus besoin d'avoir l'accord du recteur ou du DASEN pour donner son autorisation aux actions de sensibilisation.

APF France handicap | Délégation de Gironde

30, rue Delacroix 33200 Bordeaux

05.56.08.67.30

dd.33@apf.asso.fr

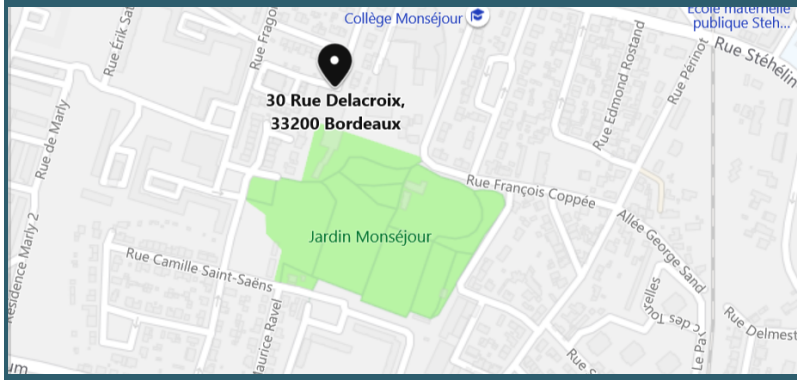

Informations :

Brigitte Lazzarotto

06.48.80.26.25

brigitte.lazzarotto@apf.asso.fr

Inscriptions :

Julie Aymé

06.43.19.53.49

julie.ayme@apf.asso.fr

APF France handicap

Sensibilisation au handicap